Dole et sa région



La chirurgie conventionnelle menacée?

Le comité de défense des hôpitaux publics s'inquiète du $100\,\%$ ambulatoire et donc de la disparition de la chirurgie conventionnelle.

Leurs inquiétudes sont grandissantes. Et une question les taraude : la chirurgie conventionnelle est-elle menacée à Dole ? En effet, les membres du comité de défense des hôpitaux publics s'inquiètent d'une récente information.

« Aujourd'hui, l'hôpital de Dole, c'est 65 % ambulatoire alors qu'un projet prédit 100 %. Les menaces se confirment donc sur le service de l'hôpital Pasteur. Et si le projet de l'agence régionale de santé (ARS) se confirme, cela signifie ni plus ni moins la suppression de la chirurgie d'urgence », relate le président de l'association, Axel Fricke.

Il poursuit avec un marché public que le comité a découvert : « Ce marché prévoit la conception, la construction, l'aménagement, l'entretien ou la maintenance d'un nouveau plateau technique ambulatoire au centre hospitalier Louis-Pasteur de Dole.

La surface globale du projet est de 3 300 m², dont près de 2 000 m² de construction neuve. Les travaux sont estimés entre 10 et 12 millions d'euros. » Au sujet de ces travaux, le comité assure que le directeur du centre hospitalier a confirmé que le choix de l'architecte serait fait en mars, ou avril, pour la construction ou l'aménagement d'un bloc 100 % ambulatoire.

Ne pas être une antenne de Besançon

Les membres de l'association relaient une autre information : « Cette perte de la chirurgie conventionnelle pourrait entraîner à long terme la disparition de la maternité, mais aussi des urgences qui représentent près de 50 % des actes chirurgicaux. »

« Depuis 2014, 110 postes ont été supprimés avec la perte de 90 lits. Dans l'avenir, nous aurons le choix entre la clinique privée ou l'hélicoptère d'urgence. Nous demandons le maintien de ce qui est normal, à savoir un service public de qualité. Dole ne doit pas être une antenne de Besançon ou Dijon », ajoute Christian Parent, secrétaire du comité.

Dans cette volonté, née en mars 2019 avec la création de l'association, de défendre l'hôpital public, le comité a lancé une pétition papier et internet qui a rassemblé près de 3 500 signatures. Et preuve que la démarche est entendue, ce sont 58 communes, ce qui représente plus de 30 000 habitants, qui ont présenté la délibération de défense des hôpitaux publics de Dole. Si certains élus entendent les craintes du comité, d'autres se font plus discrets.

« La mairie de Dole n'a pas présenté la délibération, autant dire que nous ne comprenons pas cette position. Il est bien dans l'intérêt de la Ville de maintenir une chirurgie conventionnelle sur le territoire », rapporte Axel Fricke. Au sein du cabinet de la mairie, on répond « ne pas avoir été sollicités par ce comité. »

Un autre sujet préoccupe le comité de défense des hôpitaux publics : l'avenir du centre hospitalier spécialisé de Saint-Ylie.

Quel avenir pour la psychiatrie publique

« Nous allons rencontrer prochainement le directeur pour mieux comprendre l'avenir et la place de la psychiatrie publique dans le Jura. Il existe un projet d'ouverture d'un service d'hospitalisation privé au sein de l'hôpital public de Lons-le-Saunier, avec l'ouverture d'une trentaine de lits. Ces lits seront gérés par la clinique privée Val Dracy en Saône-et-Loire. Il faut noter que depuis toujours la psychiatrie dans le Jura rele vait exclusivement du service public de santé. Nous avons le sentiment qu'on s'oriente vers un autre type d'hôpital public », s'inquiète Laurence Bernier, vice-présidente de l'association. Dans ce contexte, les membres du comité redoutent une classification d'hôpital de proximité.

« Nous ne sommes pas naïfs quant à la réflexion nationale sur l'hôpital public. Mais notre rôle est d'alerter et d'informer la population. Nous savons que quand elle s'implique massivement à défendre l'hôpital, cela fonctionne. Des lits ont rouvert parce que la population s'est battue », prévient Christian Parent, secrétaire du comité.

Cédric Perrier



Les membres du comité de défense des hôpitaux publics. (© C.P)